



SYNDICAT
DEPARTEMENTAL
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Maison du Peuple
Rue Charles Michels
87000 – LIMOGES
87@cgteduc.fr
06.49.10.70.07

FÉDÉRATION DE
L'ÉDUCATION, DE
LA RECHERCHE ET
DE LA CULTURE

Audience IA-DASEN de la Haute Vienne

Mardi 15 septembre 2026

A l'initiative de la CGT Educ'Action 87, nous avons rencontré l'Inspecteur d'Académie, la Secrétaire Générale de la DSDEN ainsi que l'Adjoint à l'Inspecteur d'Académie.

La CGT Educ'Action87 était représentée par Ségolène MATHAUD et Fabrice COUEGNAS.

Vous trouverez ci-dessous les points qui ont été présentés par la CGT Educ'Action ainsi que les réponses qui ont été apportées par les représentant.es de la DSDEN87.

Etat des lieux de la rentrée :

La CGT Educ'Action a introduit son propos en indiquant que les enquêtes PISA permettent d'évaluer 10 ans de politique Macron qui a conduit à un plan social désastreux dans l'Education Nationale, particulièrement dans l'Académie. A l'image des conséquences de la politique menée sur l'ensemble de la société caractérisée par une explosion des inégalités, l'école dans la période a vu se développer les inégalités scolaires et amplifier la transformation des inégalités sociales en inégalités scolaires. Cette politique est cynique et se mesure au quotidien dans les classes où les personnels déplorent quotidiennement ne plus avoir les leviers pour « *donner plus à ce qui ont le plus besoin* ». **Cette situation crée de la souffrance au travail** chez les personnels qui ont choisi le métier pour permettre aux élèves et aux individus de s'émanciper –y compris de leur milieu social- grâce à l'école.

Localement, cette politique se vérifie avec des sujets majeurs qui ne trouvent pas de réponses.

1. Le remplacement

La CGT Educ'Action dénonce le fait que l'Inspecteur d'Académie refuse depuis février 2026 de donner les statistiques mensuelles de remplacement malgré des demandes répétées et un engagement pris dans le cadre d'une alerte sociale. Il parle aujourd'hui de 1 200 journées d'absences non remplacées dans le 1^{er} degré. Avec les données précédemment fournies, par exemple pour le mois de décembre 2025, ce sont 15 classes en moyenne qui n'avaient pas d'enseignant quotidiennement ! Près de 400 élèves qui n'avaient pas classe chaque jour en décembre ! Pourtant, assurer la présence d'un enseignant est un préalable pour que l'école puisse assurer ses missions. En réponse à ce dysfonctionnement majeur, aucun poste de remplaçant n'a été créé à la carte scolaire, l'IA préférant créer des postes PAS. Le problème devrait donc perdurer. La CGT Educ'Action déplore la volonté de cacher la réalité : on ne peut pas traiter un problème que l'on refuse d'observer !

L'inspecteur d'Académie répond qu'il n'y a pas de volonté de cacher la réalité. Il indique que la situation n'est pas satisfaisante mais qu'elle est meilleure que l'année précédente ! Il indique que la mise en place de la nouvelle application dédiée au remplacement, devrait permettre d'améliorer les statistiques de remplacement. Il évoque également les temps partiels thérapeutiques qui augmentent.

La CGT Educ'Action évoque pour sa part la forte augmentation des accidents de service et des maladies professionnelles (que l'IA et la Secrétaire Générale refusent de commenter). La CGT Educ'Action considère que si le suivi médical qui est dû aux personnels était assuré, si des réponses adaptées étaient apportées aux alertes et problèmes rencontrés par les personnels, la situation pourrait être améliorée.

2. L'Ecole inclusive

L'école inclusive n'est aujourd'hui plus qu'un slogan qui ne trouve que très peu de concrétisation favorable aux élèves concernés : la rentrée 2026 se caractérise par une amplification des problèmes rencontrés.

AESH

La réalité est qu'aujourd'hui, faute de moyens d'accompagnement suffisants, nombre d'élèves ne bénéficient pas de l'accompagnement auquel ils ont droit et dont ils ont besoin. Quand il y a un accompagnement, il correspond le plus souvent à un saupoudrage : les élèves bénéficiant d'un accompagnement sont regroupés dans une même classe et un.e AESH essaie d'apporter une aide adaptée. Quand l'administration, en attribuant 6h d'AESH dans une classe -où 4 élèves doivent être accompagnés- considère proposer 24h d'accompagnement, elle n'en offre en réalité qu'1h30 par élève ! L'institution, en fonctionnant ainsi, perd la confiance des personnels mais aussi des familles, hypothèque les chances de réussite des élèves et maltraite les élèves et leurs familles.

Par ailleurs, l'Inspecteur d'Académie s'était engagé devant nous en juin 2025 à augmenter les quotités de travail des personnels AESH. Il n'en est rien, y compris dans les écoles et établissements dans lesquels l'administration prétend être en recherche de personnels !

L'inspecteur d'Académie répond que des augmentations de quotité ont pu avoir lieu mais qu'il n'est pas en mesure d'en donner le nombre. Il conteste que la contrainte de regrouper les élèves en situation de handicap accompagnés pour répondre aux notifications en l'absence d'AESH en nombre suffisant.

Mise en œuvre des orientations et des PPS

Pour la CGT Educ'Action, trop d'élèves n'accèdent pas à leur orientation faute de places disponibles. D'autres n'ont pas accès aux soins préconisés (SESSAD, CMPP ...) ou très partiellement et, s'ils y ont accès, c'est après des délais d'attente inacceptables. Ces situations produisent de la souffrance chez les élèves concernés et leurs familles, leurs camarades et les personnels. Nous sommes revenus sur la situation particulière de l'ULIS TFA : alors que les élèves sont pour certains signants et n'ont pas d'autres moyens de communication, les personnels qui accueillent ces élèves en inclusion n'ont pas été formés à la langue des signes depuis 3 ans et l'ouverture de l'ULIS. Pire, les remplacements dans l'ULIS sont assurés par des personnels non signants, qui ne peuvent donc entrer en communication avec les élèves de leur classe !

L'Adjoint au DASEN indique que suite à nos alertes, une formation est mise en place et que la proposition initiale a été adaptée en fonction des remarques de la CGT Educ'Action.

La CGT Educ'Action regrette que la DSDEN ne s'appuie sur les personnels qualifiés de l'Education Nationale pour assurer ces formations, comme le demandent les personnels, plutôt que sur un service du médico-social.

EFIV

La CGT Educ'Action s'étonne que la DSDEN interdise manifestement que les enfants du voyage qui bénéficie d'un accompagnement soient regroupés dans les écoles sur les temps d'intervention pour leur offrir un temps spécifique adapté à leurs besoins. Ce, alors même qu'ils sont regroupés quand ils

arrivent au collège. Par ailleurs, les temps d'intervention sont très limités. Par exemple à Couzeix, sur 24 classes, ce temps représente moins de 6 heures.

L'adjoint au DASEN indique qu'aucune contre-indication de ce type n'a été formulée par la DSDEN. Il n'est pas question de faire une « classe » d'enfants du voyage mais ils peuvent évidemment être regroupés en groupe de besoins sur des temps d'intervention ponctuels.

PAS

Alors que l'IA s'était engagé en juin 2025 à ne pas mettre en place sans moyens dédiés alloués par le Ministère, ils ont été mis en œuvre. Pire, l'un est même financé « à crédit », en gelant un poste de RASED. Ainsi, le choix a été fait de ne pas pourvoir un poste dédié à la prise en charge directe des élèves en difficulté, pour créer un poste qui n'a manifestement pas vocation à intervenir en aide directe. La CGT Educ'Action rappelle sa ferme opposition aux PAS qui sont généralisés alors même qu'aucun bilan n'a été tiré de l'expérimentation et que le parlement a refusé par 3 fois leur création. Ainsi, un gouvernement, dont la légitimité démocratique est plus que contestable, et ses relais locaux mettent en place une mesure que la représentation nationale a rejetée.

L'IA DASEN indique ne pas partager notre point de vue et indique que ses échanges avec les personnels des PAS font apparaître que les PAS répondent à un besoin.

La CGT Educ'Action considère que les moyens alloués auraient pu être beaucoup mieux employés en aide directe et effective aux élèves. Les difficultés auxquelles sont confrontées les écoles ne sont pas une difficulté de diagnostic et d'évaluation des besoins mais l'absence de prise en charge effective pour répondre aux besoins identifiés.

RASED

La CGT Educ'Action déplore le sort réservé dans le département et dans l'Académie aux RASED. L'inspecteur d'Académie a fait le choix de supprimer 4 postes d'enseignant.es rééducateurs en CMPP à la rentrée 2025. Il ne les a pas réimplantés dans les RASED, privant les élèves concernés et tous les autres d'une aide susceptible d'assurer une véritable prévention des difficultés scolaires particulièrement comportementales.

Pour la rentrée 2026, un poste de rééducateur RASED n'est pas apparu au mouvement. Après intervention de la CGT pour le dénoncer, il est réapparu mais à 2 jours de la clôture du mouvement. Pas pourvu à l'issue du mouvement, il n'a pourtant pas fait l'objet d'un appel à candidature, et les candidatures spontanées ont été rejetées... Bref, une volonté délibérée de « geler » le poste, dans une école où s'implante un nouveau dispositif médico-social.

La même chose a eu lieu pour le poste de Chalus où la collègue qui exerçait sur le poste et souhaitait poursuivre ses missions n'y a pas été autorisée : c'est un nouveau secteur privé d'une aide précieuse.

Au total, depuis l'arrivée de l'Inspecteur d'Académie, ce sont 37,5 % des emplois d'aide rééducative-relationnelle (maîtres G) qui ont été supprimés ou gelés. Une situation scandaleuse au regard des besoins ! Difficile de ne pas voir dans la politique menée une volonté délibérée de mettre à mal les RASED.

L'Inspecteur d'Académie essaie de justifier les situations particulières en s'appuyant sur des règles qui ne trouvent aucun précédent. Il réaffirme sa volonté de ne pas s'attaquer aux RASED et de souhaiter des départs en formation.

L'observation des faits disent l'exact contraire sauf pour les départs en formation CAPPEI parcours RASED (enfin!!! après des années sans départ)!

La CGT Educ'Action déplore que l'absence de prévention en interne de l'Education Nationale par des RASED complets en nombre suffisant conduise à enkyster ces difficultés et à les rendre difficilement dépassables faute d'aides adaptées. Ces manquements conduisent trop souvent les élèves à basculer ensuite dans le champ du handicap pour espérer avoir accès à des aides adaptées. C'est un véritable gâchis et une réelle gabegie.

3. Mixité sociale

La mixité sociale est une des clés de la réussite scolaire. Or, année après année, et tout particulièrement à Limoges, la ségrégation sociale ne cesse de progresser avec des écoles ghettoïsées sans que ni la mairie ni l'Education Nationale ne mettent en œuvre des mesures nécessaires à casser cette spirale malgré les déclarations d'intention. La CGT Educ'Action a pourtant été force de propositions dans ce domaine.

L'IA-DASEN indique qu'il retient en effet deux leviers proposés : les conditions d'accueil offertes dans les écoles et la sectorisation.

4. Financement du privé sous contrat

Aucune mesure ne permettra de garantir une réelle mixité sociale temps que perdurera un double système scolaire : l'un public, l'autre privé sous contrat (financé à plus de 75% par de l'argent public !) dont chacun mesure qu'il organise l'entre-soi et le séparatisme social. Dans ce contexte, comment accepter que des moyens que la représentation nationale a fléchés en direction de l'école publique profitent à l'enseignement privé sous contrat : enseignant.es référent.es, PAS, conseiller.es pédagogiques, USEP, école et cinéma, ... Là encore, les autorités académiques refusent de fournir les éléments aux délégués syndicaux tout comme aux parlementaires. C'est un scandale !

Aucune réponse n'est apportée sur ce point par l'IA-DASEN.

5. Santé scolaire

La CGT Educ'Action déplore la dégradation progressive mais généralisée du suivi médical des élèves. D'une visite médicale pour toutes et tous vers un dépistage infirmier, jusqu'à un repérage enseignant pour avoir accès au dépistage infirmier. La situation ne cesse de se dégrader faute de personnels en nombre suffisant (médecins scolaires, infirmier.es scolaires...).

La CGT Educ'Action interroge sur les raisons qui ont pu amener à envisager de « former » les enseignant.es à un dépistage visuels et du langage ! A chaque fois qu'il manque des personnels pour assurer une mission, l'institution demande aux enseignant.es de le faire ! (cf message ci-dessous envoyé dans les écoles)

Bonjour à toutes et tous,

Voici à votre destination quelques informations concernant des dépistages à l'attention des élèves de PS pour la rentrée prochaine. Suite à des réunions conjointes, CPAM ,PMI et EN, l'organisation des dépistages visuels et du langage chez les élèves de PS est finalisée pour la rentrée scolaire 2026.

Modalités d'organisations:

Les enseignants des écoles auront une présentation en distanciel (2h) pour les dépistages du langage et une "formation" en présentiel avec les orthophonistes d'environ 1h

Les écoles concernées :

- pour un dépistage seul du langage : [REDACTED] [REDACTED] (pour ces écoles un dépistage visuel pourra se rajouter si un orthoptiste est disponible)

Un retour sur les bilans effectués et les résultats seront transmis au médecin responsable PMI et MCTD après autorisation parentale de transmission des données.

L'IA-DASEN indique que cette disposition a finalement été abandonnée.

Les PAP n'existent plus en Haute Vienne

La CGT Educ'Action a demandé pour quelles raisons les PAP n'étaient plus mis en œuvre dans le département. La CGT Educ'Action a pris l'exemple d'une élève dyslexique et dysorthographique pour laquelle les personnels demandent la mise en œuvre d'un PAP prévu par le code de l'Education en vue d'aménagement pour le brevet. Les parents n'ont pour l'heure reçu pour réponses que des formules inacceptables : *"Les adaptations pédagogiques relèvent du ressort de l'équipe pédagogique"* ou encore *"L'Inspection Académique m'a confirmé ne plus faire de PAP"*.

La Secrétaire Générale défend cette position et indique des procédures qui peuvent être mises en place en lieu et place du PAP. Le code de l'Education n'est manifestement pas en vigueur dans le département.

6. Bâti scolaire

La CGT Educ'Action demande à ce que la plus grande transparence soit faite sur le bâti scolaire et qu'un plan soit engagé pour l'adaptation du bâti aux épisodes climatiques extrêmes vécus.

La CGT Educ'Action considère qu'une transparence totale doit être garantie sur les diagnostics obligatoires : la cartographie de l'exposition aux risques qui a été faite suite aux sollicitations des directeurs et directrices d'écoles doit être rendue publique. L'ensemble des personnels doivent avoir accès à ces informations. Par ailleurs, la CGT Educ'Action regrette l'absence de réaction aux alertes. En effet, la CGT Educ'Action a alerté sur une situation (amiante dégradée dans des sanitaires) sans que l'alerte donne lieu à une réponse.

La Secrétaire Générale indique qu'un état des lieux est présenté en F3SCT. Manifestement, la transparence n'est pas pour demain.

7. Dialogue social

La CGT Educ'Action regrette un dialogue social décevant où l'IA-DASEN ne tient pas ses engagements en matière de transparence (absences non remplacées) et où le cadre réglementaire n'est pas respecté (alertes sociales : délais, relevés de décisions partagés, diffusion de l'information).

La CGT Educ'Action continuera à être force de proposition dans l'intérêt des collègues.

Pour la CGT Educ'Action : Ségolène MATHAUD et Fabrice COUEGNAS